Société genevoise de photographie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **6 (1894)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VIme Année. No 9 Septembre 1894

Omnia luce!

REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

Société genevoise de photographie.

Séance du 22 février 1894.

Présidence de M. le Dr E. Batault, président.

MM. R. Baumgartner et J. Montandon sont reçus membres actifs de la Société qui, en revanche, reçoit la démission de MM. le Dr Wisard et Gerzat.

M. P. Lacroix, qui s'est livré à une étude consciencieuse de la fabrication des plaques positives avec ou sans développement, donne le résultat de ses recherches dont voici le résumé.

PLAQUES A NOIRCISSEMENT DIRECT

Dans 75 grammes d'eau distillée on fait dissoudre :

8 gr. de gélatine moyenne de Winterthour ;
1 ½ gr. de nitrate d'argent.

On y ajoute : 7 c.c. d'une solution à 5 % de chlorure d'ammonium et 25 centigr. d'acide acétique dans 25 c. c. d'eau.

On murit l'émulsion pendant 20 minutes au bain-marie à 80-90° C., puis on la lave dans une cuvette pendant 4 à 5

minutes. On la fond alors à 40-50° C., la filtre sur papier ou coton et la coule sur glaces. Les plaques ainsi obtenues se tirent, se virent et se fixent comme le papier albuminé.

PLAQUES A DÉVELOPPEMENT

Dans 75 gr. d'eau distillée on fait dissoudre :

8 gr. de gélatine demi-dure de Winterthour;
3 ½ gr. de chlorure d'ammonium.

Auxquels on ajoute par petites quantités en remuant : 6 ½ gr. de nitrate d'argent dissous en 25 gr. d'eau. Cette opération se fait à la lumière jaune très foncée. Toutes les manipulations subséquentes sont les mêmes que pour les plaques ordinaires.

Une course de printemps est décidée pour le dimanche 11 mars.

M. Tommasina propose, pour donner plus d'intérêt à la course, de faire un concours de négatifs avec prix déterminés aux plus méritants. Cette proposition est momentanément écartée, et il est décidé qu'un simple concours aura lieu entre les négatifs pris pendant la course avec appréciation donnée par les membres mêmes y ayant participé.

Séance du 5 avril 1894.

Même présidence.

M. L. Chappuis est reçu membre de la Société. M. H. Patry envoie sa démission.

M. E. Demole annonce à la Société le concours pour l'obtention de la forme d'une goutte d'eau par la photographie. Le même membre présente encore :

1° Le principe des anaglyphes en couleurs d'après les données de M. Ducos du Hauron.

2° Un appareil pour mesurer la vitesse des obturateurs d'après le principe proposé par M. L. Vidal.

3° Le papier pelliculaire de M. Balagny.

4° Le fixe dégradateur Faller.

5° La cuvette perforée Demaria pour le lavage des épreuves positives.

6° Le téléobjectif du Cap. Houdaille.

7° Le photosphère 13×18 muni du nouvel Anastigmat Zeiss, série 1 : 8, f. 167 mm.

M. F. Boissonnas présente un appareil à main de la maison Lechner, de Vienne.

M. Jourdan démontre le mécanisme et fonctionnement de son obturateur.

M. Rauser présente une nouvelle chambre à main et à pied, 12 × 16 ½, monture en aluminium dont le poids, avec l'objectif est de 685 grammes.

M. Gosse fait passer de curieuses photographies prises à l'éclair magnésique. Elles ont un fort halo à une place où ne se trouve aucun point brillant, telle que glace ou tableau vernis qui auraient pu la produire. Sur une des épreuves, ce halo est compliqué de traces blanches qui sillonnent l'épreuve comme des éclairs. Ces faits paraissent pouvoir être expliqués par la projection de parcelle de magnésium au devant de l'objectif.

Séance du 26 avril 1894.

Même présidence.

Membre actif reçu : M. le notaire Modas, à Ferney.

Membre démissionnaire : M. Albert Brun.

M. Mazel dans une conférence remplie de faits et d'observations présente toute une étude sur les divers virages [1].

La course du printemps est fixée au 13 mai à Nantua.

La Société décide de faire échange avec la Société Lorraine de photographie du titre de Société correspondante.

M. le Président donne lecture d'une lettre écrite par le bureau de la Société au Comité central de l'Exposition nationale de 1896, lui exprimant son regret de n'avoir pas été consulté pour la nomination de la Commission du groupe « Photographie », ainsi que la réponse du Comité central disant que les sociétés n'ont pas été consultées pour la formation des Commissions de groupes.

Société photographique de Berne.

Séance du 21 juin 1894.

Présidence de M. le professeur Tschirch, président.

MM. le prof. Tavel et W. Kocher sont reçus membres de la Société.

M. le prof. Tschirch donne premièrement le résultat du concours de vues d'intérieurs. Le premier prix a été décerné à Mlle Ida Schwerzenbach, le second à M. le D^r^ Œsterle, le troisième à M. E. von Jenner.

Le nouveau concours comprendra des vues de paysages essentiellement artistiques. Les épreuves devront être livrées avant le 30 août.

M. le prof Tschirch remercie M. le prof. Tavel qui a fait

[1] Nous espérons pouvoir la publier in-extenso dans un prochain numéro.